



HAL
open science

L'APPORT D'UNE SOCIOLOGIE DES ATTACHEMENTS POUR PENSER LA CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE

Laura Centemeri

► **To cite this version:**

Laura Centemeri. L'APPORT D'UNE SOCIOLOGIE DES ATTACHEMENTS POUR PENSER LA CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE. 2015. hal-01163221

HAL Id: hal-01163221

<https://hal.science/hal-01163221v1>

Preprint submitted on 12 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'APPORT D'UNE SOCIOLOGIE DES ATTACHEMENTS POUR PENSER LA CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE.

(article soumis à évaluation pour la revue *Raison Publique*, dossier spécial *Au-delà du risque. Care, Capacités et résistance en situation de désastre*)

Laura CENTEMERI

Dans cet article, je propose de réévaluer l'importance de prendre en compte les modes « ordinaires » de « tenir à l'environnement »¹. On montrera que cette réévaluation permet de mieux saisir les enjeux de la réparation d'une catastrophe environnementale². J'analyserai ces modes ordinaires de tenir à l'environnement comme autant de manières de « s'engager avec ce qui environne » sur une base de proximité, en particulier par les processus privilégiés de familiarisation et habitude³. Je souhaite montrer que ces modes ordinaires de tenir à l'environnement, qui reposent sur un engagement « habitant » de la personne avec ce qui l'entoure, sont à l'origine de « langages de valuation »⁴ de l'environnement qui introduisent, dans le débat public, la nécessité de reconnaître une forme d'incommensurabilité « radicale », opposée à la prétention d'une possibilité de règlement du dommage à l'environnement fondé sur l'ambition de sa mesure objective⁵.

Un présupposé de cette analyse est de considérer que ce qu'on nomme comme « nature » est aussi, et d'abord, l'environnement qui entoure l'être humain, et auquel les êtres humains sont liés par des attachements. Par conséquent, l'environnement doit être envisagé comme participant activement au bien-être de la personne et à son épanouissement⁶.

Dans les situations de catastrophes environnementales, qu'elles soient d'origine naturelle (comme Katrina dévastant la Nouvelle Orléans en 2005) ou d'origine industrielle (comme la catastrophe de Seveso en 1976), l'ordinaire des relations de proximité des personnes à leur environnement s'effondre soudainement. C'est là un type bien spécifique de dommage que la catastrophe provoque et qui impose une compréhension ajustée de ce qui est endommagé. L'analyse sociologique peut contribuer à cette compréhension. La demande de reconnaissance de la particularité de ce dommage, ainsi que l'exigence de sa réparation, nous mettent face aux limites d'une simple logique de la compensation, fût-elle écologique.

Comme je vais le discuter à partir de mon étude sur la catastrophe de Seveso, le dommage à l'environnement et sa réparation ne peuvent pas être conçus sans prendre en compte la nécessité de rétablir un lien « habitant » avec l'environnement endommagé. Cela nous conduira à souligner

¹ Je reprends ici la notion d'ordinaire à partir du débat, très riche dans le domaine des études urbaines, sur comment penser la justice environnementale de manière à y inclure le quotidien des relations à l'environnement. Ce débat s'est développé, dans les années 1960-1970, à partir de la notion de « vie quotidienne » telle qu'elle a été discutée par Henri Lefebvre et Michel de Certeau. Pour une idée de comment la notion de « vie quotidienne » a été mobilisée dans le débat autour de la justice environnementale je renvoie à M. Whitehead, « The Wood for the Trees: Ordinary Environmental Injustice and the Everyday Right to Urban Nature », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33 (3), Septembre 2009, p. 662-681. Pour l'idée de « tenir à l'environnement » voir J. O'Neill, A. Holland et A. Light, *Environmental Values*, London/New York, NY, Routledge, 2008. Les auteurs discutent de la pluralité de modes de mise en valeur de l'environnement comme autant de manières que l'environnement a de compter (*to matter*) pour l'être humain. Pour une approche ayant des points en commun à celle développée ici, je renvoie à E. Hache, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 2011.

² Les thèmes que je développe dans cet article sont au cœur du projet de recherche en cours SYMBIOS sur les mouvements pour la transition vers une société frugale (ANR-14-CE03-0005-01), coordonné par Gildas Renou, que je remercie pour ses commentaires à une première version de ce texte. Je remercie également Sandra Laugier, Layla Raid et Marie Gaille pour m'avoir donné l'opportunité de discuter des problématiques abordées dans ce texte dans le cadre des activités du RTP « Care et Environnement » et du Peps QUALENV.

³ Je reprends ici le concept de pluralité de « régimes d'engagement » développé dans son programme de recherche par Laurent Thévenot, en particulier l'idée d'un « régime de familiarité » avec le monde entourant. Voir L. Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴ Sur le concept de « langages de valuation » et sur le problème de l'incommensurabilité radicale je renvoie à L. Centemeri, « Reframing problems of incommensurability in environmental conflicts through pragmatic sociology », *Environmental Values*, 24 (3), 2015, p. 1.

⁵ Le concept d'*habiter* est ici utilisé tel qu'il a été travaillé par Marc Breviglieri. Je renvoie en particulier à M. Breviglieri, « L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir: Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricoeur », *Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies*, 3(1), 2012, p. 34-52.

⁶ Pour une même idée d'environnement comme milieu co-constitutif de la personne et de ses capacités voir T. Ingold, *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge, 2000 et A. Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.

l'importance de pratiques de *care* environnemental - c'est à dire de pratiques de soin apporté à des lieux, s'accompagnant d'une forme d'attachement - qui seules semblent à même de conduire à la possibilité d'une réappropriation d'un environnement bouleversé par la catastrophe.

LES MANIERES ORDINAIRES DE TENIR A L'ENVIRONNEMENT ET LEUR PORTEE MORALE ET POLITIQUE.

Les questions dites « d'environnement » sont aujourd'hui de plus en plus débattues dans l'espace public. Dans ces débats, ce qu'on entend par environnement semble changer, selon les situations problématiques: ressource, paysage, territoire, biodiversité, milieu, espace, nature.

Mon travail de recherche m'a conduit à considérer cette variété comme l'expression d'une pluralité de manières socialement partagées de mettre en forme le rapport à la matérialité qui nous entoure, et de traduire cette matérialité en une réalité commune, dans ce qui en fait la valeur pour chacun. Cette variété signale une pluralité de modes de « tenir » à ce qui nous entoure, et de « se tenir » grâce à ce qui nous entoure.

Dans cet ensemble de rapports pluriels à l'environnement, je veux porter l'attention plus particulièrement sur les liens que la personne tisse avec l'environnement de proximité, dans l'ordinaire de sa vie quotidienne. Cette vie se déroule dans des environnements qui deviennent progressivement, au fil du temps, des lieux familiers, intégrés dans des habitudes, consubstantiels à des modes de faire et à des routines. Pourquoi s'intéresser à ces modes ordinaires de tenir à l'environnement ? Le rapport à l'environnement de proximité est marqué par l'émergence de modes propres de *tenir* à cet environnement, de lui attribuer de l'importance et de la valeur, au nom des biens que ce rapport intime à ce qui entoure garantit à la personne. Ces modes de tenir à ce qui environne dans la proximité vont avec des langages et pratiques de mise en valeur qui ont du mal à être vus et reconnus dans l'espace public. Or, ils relèvent non simplement d'une problématique psychologique mais, plus largement, d'un enjeu moral et politique.

En fait, l'attachement au lieu (*place attachment*) est un objet de recherche qui a déjà suscité, en psychologie de l'environnement, un débat très riche. Ce débat a été nourri à partir de recherches qui se sont intéressées aux situations de délocalisation de populations (suite à des désastres ou des guerres), aux phénomènes migratoires (notamment les diasporas), à la perception des risques, aux conflits environnementaux... Autant de terrains dans les quels des personnes se trouvent à pâtre, à affirmer ou faire valoir un attachement à un lieu perdu ou menacé⁷.

Mais qu'est-ce qu'il faut entendre ici par "attachement au lieu"? L'environnement auquel on est attachés se présente, dans ces recherches, comme une matérialité qui nous est familière, qui répond à des besoins physiologiques de base (se reposer, manger, dormir, etc.). Une matérialité qu'on adapte ou ajuste, mais aussi à laquelle on s'accommode, à partir de la répétition au quotidien des usages qui deviennent des habitudes. Ce sont les lieux de tous les jours, les lieux « ordinaires » de notre vie. Loin d'être un simple arrière-plan de notre agir, ces lieux participent de manière active au maintien de nos capacités de faire avec les autres et avec nous mêmes. L'attachement est alors à comprendre comme la (inter)dépendance à une matérialité que l'on façonne autant qu'on en est façonnés, par les processus d'usage et de familiarisation s'inscrivant dans la durée.

Cette relation de dépendance ne va pas sans un attachement, dans la mesure où une affectivité entre ici en jeu, notamment par l'enjeu d'une mémoire « ancrée » de soi et d'autres proches que l'environnement familial entretient⁸ Les choses y sont connues, les gestes y sont adaptés sans efforts, les formes modelées par la fréquentation. La personne y est « distribuée », au sens fort⁹, sur son environnement de

⁷ Pour une synthèse des travaux sur le *place attachment* en psychologie écologique je renvoie à L. Scannell et R. Gifford, « Defining place attachment : A tripartite organizing framework », *Journal of Environmental Psychology*, 30 (1), 2010, p. 1-10, et M. Lewicka, « Place attachment : How far have we come in the last 40 years ? », *Journal of Environmental Psychology*, 31 (3), 2011, p.207-230.

⁸ A noter que l'affectivité peut aussi impliquer des sentiments négatifs, comme l'attachement peut donner lieu à des formes de « chosification » de l'autre. Sur ce point voir Thévenot, *L'action au pluriel, oeuvre.cit.*

⁹ Au sens développé par l'approche dite de la « cognition distribuée » développée notamment par Hutchins. E. Hutchins, *Cognition in the Wild*, Cambridge, MIT Press, 1995. Voir aussi B. Conein, « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive », *Réseaux*, 2004, n° 124, p. 53-79.

proximité. Cette matérialité connue, et dans laquelle on est « à l'aise », contribue à alimenter une sécurité ontologique qui est condition cruciale pour l'exploration de nouveautés et pour la construction progressive de capacités d'autonomie des personnes. L'exploration demande, en effet, de se détacher du lieu connu et de ses habitudes réconfortantes. Pouvoir compter sur un lieu d'accueil et de retour, dans lequel on peut se laisser aller dans la confiance à ce qui nous entoure, est alors une condition cruciale pour l'exploration de ce qui est ailleurs, distant, inconnu.¹⁰

Les travaux menés par le sociologue Marc Breviglieri, à la suite de ceux de Laurent Thévenot, sur « l'habiter comme régime d'engagement » mettent en relation, de manière originale et novatrice, les questions (généralement dissociées par les disciplines académiques) des modalités de construction de la communauté politique, d'une part, et des apports importants de la psychologie concernant l'importance vitale, pour l'être humain, de pouvoir compter sur un environnement approprié et connu par familiarisation. Dans ses travaux, l'espace rendu familier par l'habiter est conçu comme « espace transitionnel » entre le « milieu ambiant » et le « domaine public », espace dans lequel s'articulent, donc, les dimensions indissolublement biologique et sociale de la forme de vie.¹¹

L'habiter indique alors à la fois un mode de cognition et un rapport de normativité spécifique, qui existe à partir d'un certain engagement pratique avec ce qui environne. En concevant cet engagement avec l'environnement comme la source d'un cadre cognitif et moral spécifique, orienté par la poursuite d'un rapport d'aise au monde entourant, on s'autorise à reconnaître qu'il contribue à fonder des modes de mise en commun et des registres partagés de mise en valeur¹².

Les travaux de Breviglieri font ressortir toute la difficulté de la reconnaissance, dans l'espace public, de la contribution essentielle de ces modes de rapport au monde à la construction des capacités dont la personne doit faire preuve en tant qu'individu autonome. Marqués par la dépendance, voir la passivité (au sens de la perméabilité qui est propre au pâtre), ces modes de rapport à l'environnement basés sur la familiarisation, l'attachement, l'habitation se trouvent dénoncés par des conceptions libérales de la personne qui valorisent, en dessus de toute chose, l'autonomie. On retrouve, ici, un thème majeur travaillé dans le cadre des théories du *care*¹³. Ces dernières ont montré à quel point la conception libérale de l'individu a éclipsé des modes de rapport aux autres et à l'espace environnant qui se construisent dans une interdépendance qui se donne dans un espace de proximité.

Care et engagement « habitant » se rejoignent là où ils indiquent une manière d'être en relation à ce qui entoure et qui révèle la vulnérabilité de l'être humain. Ce dernier apparaît alors comme être attaché et dépendant de son environnement, social et matériel. Le concept de *care* me semble par conséquent pouvoir pertinemment être étendu aux rapports à l'environnement, dans la mesure où il permet de penser non pas tant la fragilité de l'environnement en soi, mais plutôt la fragilité de la relation co-constitutive qui lie l'être humain aux milieux auxquels il s'attache, tout au long de son expérience de vie.

Il est alors possible de faire dialoguer une approche de l'habiter comme régime d'engagement et une approche du *care*, en prenant le *care* dans le sens d'une attention qui est portée à cette vulnérabilité constitutive de l'être humain, une vulnérabilité liée à son exister comme être-dans-un-milieu, à la fois social et matériel. Cela implique de reconnaître son besoin, pour se tenir debout, de pouvoir s'asseoir, pour ainsi dire, sur un ordinaire de relations d'interdépendance sur base d'un rapport intime de familiarisation, usage et habitation à ce qui entoure.

Le *care* peut ainsi être saisi comme une disposition, une disponibilité, un mode d'agir dans le monde, une façon de le produire et le reproduire. Ce mode d'agir présente la particularité de reconnaître et de prendre en charge les besoins vitaux, biogenico-affectifs, de la personne à partir d'un rapport de proximité. On reconnaît alors la contribution d'un regard à partir du *care* pour faire sortir de l'ombre (une ombre conceptuelle, politique et éthique) cet espace de jonction et de transition du biologique au social qu'est l'espace habité, basé sur la familiarité à ce qui entoure.

¹⁰ Voir en particulier P. Morgan, « Towards a developmental theory of place attachment », *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 2010, p. 11-22.

¹¹ Voir M. Breviglieri, « L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir », *art. cit.*

¹² M. Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie? Espaces intercalaires et architectures d'usage », dans *Le quartier des Grottes/Genève. De la différence urbaine* (dir. E. Cogato Lanza, L. Pattaroni, M. Piraud, B. Tirone), Genève, MetisPress, p. 213-236, 2013, et L. Pattaroni, « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », dans *Enjeux de la sociologie urbaine* (dir. M. Bassand, V. Kaufman, D. Joye), Lausanne, PPUR, p. 283-314, 2007.

¹³ C. Gilligan, *In a Different Voice. Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge MA et Londres UK, Harvard University Press, 1982.

Si l'on entend le *care* comme un concept en relation intime avec la vulnérabilité « non seulement des êtres, mais du réel et de la forme que prend la vie des humains », cela implique alors de considérer la vulnérabilité non pas comme une condition propre à des groupes sociaux défavorisés mais comme vulnérabilité de la « forme de vie » humaine « ordinaire »¹⁴. Cette forme de vie humaine ordinaire se tisse par moyens de modes d'agencement à ce qui nous entoure - agencements à des humains mais aussi à d'autres êtres vivants et à un monde matériel - qui nous garantissent *l'aise* du milieu approprié par l'habiter.

C'est en concevant l'environnement comme « milieu » approprié par l'habiter que le « *care* environnemental » trouve son sens. Dans ces relations d'ordinaire familiarité à l'environnement, on voit se révéler une dynamique d'entretien mutuel - un « s'entretenir » qui est un « tenir ensemble » – d'humains et de non-humains. Pour comprendre cette dynamique, on est obligé de dépasser les cadres d'interprétation de la réalité séparant nettement le sujet et l'objet, l'activité et la passivité, l'autonomie et la dépendance.

Le désastre environnemental - comme toute situation de catastrophe à vrai dire - met au jour cette vulnérabilité spécifique qui s'origine dans la perte du milieu habité, ce milieu dans lequel se déploie la forme de vie ordinaire. Le *care*, entendu comme une attention portée à ces biens garantis par des modes de relations à l'environnement qui en font un milieu, implique alors de reconnaître des pertes et dommages qui passent largement inaperçues dans le débat public¹⁵.

DOMMAGE A L'ENVIRONNEMENT ET INCOMMENSURABILITE

La prise en compte d'un rapport « habitant » à l'environnement comme source d'une manière ordinaire de tenir à ce qui entoure, appelant le *care*, nous amène à discuter, sous un nouvel angle, le problème de l'incommensurabilité soulevé par la pluralité de modes de mise en valeur de l'environnement. Plus particulièrement, il amène à reformuler l'épineux problème de l'« incommensurabilité constitutive » accompagnant la mobilisation de certains de ces langages de valuation.¹⁶ La question de l'incommensurabilité constitutive renvoie au problème soulevé par l'existence de modes de mise en valeur de l'environnement qui n'autorisent pas la construction d'un espace d'équivalence dans lequel l'opération de commensuration du dommage subi est réalisée¹⁷.

En reprenant l'analyse développée par Laurent Thévenot sur les différentes grammaires de la mise en valeur repérables dans nos sociétés complexes, à partir du travail avec Luc Boltanski sur la justification, il apparaît qu'un certain nombre de contraintes pèsent sur l'acceptabilité, dans l'espace public, des langages et pratiques de valuation¹⁸. Dans l'espace public, les locuteurs se doivent soit de justifier leurs propres modes de mise en valeur avec une référence à des « ordres de grandeurs légitimes » ; soit on choisit, à partir de ses propres préférences, une option, dans un ensemble d'options légitimes. Ces deux

¹⁴ S. Laugier, « Veena Das, Wittgenstein et Cavell : le *care*, l'ordinaire et la folie », dans *Face aux désastres. Une conversation à quatre voix sur la folie, le care et les grandes détresses collectives* (A. M. Lovell, S. Pandolfo, V. Das et S. Laugier), Paris, Editions d'Ithaque, 2013, p. 161-193. [Cit. p.163.](#)

¹⁵ Ces modes de mises en valeur sont en effet le plus souvent réduits, dans le meilleur des cas, à un problème psychologique, tel le *Post Traumatic Stress Disorder*. Comme argumenté par Anne Lovell dans son étude sur le post-Katrina à la Nouvelle Orléans, cela conduit à rendre invisible la portée plus large, au sens politique, de ces dommages. Voir A. Lovell, « Aller vers ceux qu'on ne voit pas : maladie mentale et *care* dans des circonstances extraordinaires (la catastrophe de Katrina à La Nouvelle-Orléans) », dans *Face aux désastres. Une conversation à quatre voix sur la folie, le care et les grandes détresses collectives* (A. M. Lovell, S. Pandolfo, V. Das et S. Laugier), Paris, Editions d'Ithaque, 2013, p. 27-82.

¹⁶ Sur le problème de l'incommensurabilité des modes de mise en valeur de l'environnement voir J.O'Neill, J. Martinez-Alier, G. Munda, « Weak Comparability of Values as a Foundation for Ecological Economics », *Ecological Economics*, 26, 1998, p. 277-286. Le concept d'incommensurabilité constitutive a été originellement introduit par le philosophe Joseph Raz pour indiquer des situations dans lesquelles l'opération de commensuration va détruire le bien dont il est question de la valeur. L'impossibilité de commensuration, donc l'incommensurabilité, est dans ce sens constitutif du bien même. Pour une application de ce concept aux conflits d'environnement voir W. N. Espeland, « Legally Mediated Identity: The National Environmental Policy Act and the Bureaucratic Construction of Interests », *Law and Society Review*, 28(5), 1994, p. 1149-1180, et également J. O'Neill, A. Holland et A. Light, *Environmental Values*, oeuv. cit.

¹⁷ Par commensuration j'entends l'opération (cognitive et pratique) qui implique d'exprimer la valeur de manière à permettre d'ordonner des réalités disparates à partir d'une commune mesure (pas nécessairement sous la forme d'une mesure monétaire) exprimant leur valeur. Je me base ici sur l'analyse des opérations de commensuration développée par Alain Desrosières dans sa sociologie de la quantification. Je renvoie en particulier à A. Desrosières, « Discuter l'indiscutable. Raison statistique et espace public », dans *Pouvoir et légitimité : figures de l'espace public* (A. Cottureau et P. Ladière dir.), Raisons Pratiques n.3, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, p.131-154. Pour une approche à la commensuration comme processus social qui n'est pas sans points de contacts avec le travail de Desrosières je renvoie à W.N. Espeland, et M. L. Stevens, « Commensuration as a social process », *Annual Review of Sociology*, 24 ; 1998, p. 313-343.

¹⁸ Je renvoie à L. Boltanski et L. Thévenot, *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, La Découverte, 1991, et à L. Thévenot, « Voicing concern and difference: from public spaces to common-places », *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 1,1, 2014, p. 7-34.

grammaires de la mise en valeur dans l'espace public assurent que le langage de valuation est compréhensible à un tiers anonyme, et, surtout, qu'il répond bien à l'un des deux principes de justice suivants : soit la justice entendue comme un ordre juste rapporté à un principe légitime de bien commun ; soit la justice entendue comme la reconnaissance de la pluralité des intérêts légitimes engagés dans l'affaire.

La pluralité des ordres de grandeur, mais également la pluralité des intérêts légitimes (qui, comme l'a montré L. Thévenot, est le gage de légitimité dans la construction libérale du public), impliquent que, dans l'espace public, il y a constamment des tensions entre des langages de mise en valeur tous également légitimes, mais cependant incommensurables¹⁹. Cette « incommensurabilité d'ordre » alimente la critique mais aussi l'innovation qui assurent la dynamique propre de l'espace public démocratique²⁰. Ces langages de valuation, néanmoins, partagent une même opération : la définition de ce qui vaut sous une forme qui rend possible l'établissement d'un espace d'équivalence.

Lorsqu'on prend en compte les rapports aux choses et aux autres qui sont fondés sur la proximité et l'engagement « habitant » avec ce qui environne, on s'aperçoit qu'ils s'accompagnent à des modes de mise en valeur fondée sur des prises sensibles personnalisées²¹. Ce qui vaut, dans ces rapports, l'est non pas selon des modes qui autorisent une mise en équivalence à travers la référence à un critère de jugement de la valeur externe et détaché à la situation. Ce qui vaut, l'est par une opération de rapprochement à partir de prises sensibles. Dans l'espace « proche », on rapproche, en effet, des êtres à soi (et des êtres entre-eux) à partir d'un soi vécu comme être attaché à un environnement. C'est ce rapprochement qui est fondamental pour qu'il y ait de la valeur, selon cette grammaire. La mise en valeur dans l'espace du proche passe alors par des attachements et des prises personnalisées qui peuvent néanmoins être partagés et communiqués, selon d'autres modalités que la justification ou la revendication d'un intérêt légitime, en particulier de proche en proche.

En fait, il s'agit là d'un langage de valuation reconnaissable et partageable socialement : on reconnaît que le fait d'être « à l'aise » dans un environnement connu est un bien. On reconnaît aussi que le sentiment d'attachement implique qu'un lien intime - et presque constitutif - se tisse entre une personne et des êtres (humains ou pas) de son entourage. La communication de la mise en valeur du proche se fait néanmoins sur base d'une présence et non pas d'une distance par rapport à la situation. Si la mise en valeur publiquement légitime doit se *prouver* objectivement, la mise en valeur du proche doit, elle, plutôt s'*éprouver*.

J'insiste sur le fait que les modes de mise en valeur du proche peuvent se communiquer, ils peuvent être partagés et, en tant que tels, appuyer une mise en commun, par exemple celle d'un « trouble » qui surgit suite à des perturbations qui vont affecter l'espace habité²². Le problème se pose quand ces « biens du proche » demandent une reconnaissance publique. C'est dans ces situations que l'incommensurabilité entre les langages de valuation peut être dite « radicale », car elle découle du caractère constitutif du refus de la mise en équivalence pour dire la valeur de ce à quoi nous tenons dans la proximité. Face aux défis de l'incommensurabilité radicale, la mobilisation d'un ensemble articulé de médiations et traductions se rend alors nécessaire. Ces médiations et traductions impliquent, la plus part du temps, des formes d'accommodement des normes qui classiquement président à la structuration des espaces démocratiques de participation et de délibération. La capacité à comprendre des modes de valuation du proche et à les faire peser dans les processus participatifs, sans pour autant négliger les exigences de la

¹⁹ L. Thévenot et M. Moody, « Comparing Models of Strategy, Interests, and the Public Good in French and American Environmental Disputes », dans *Rethinking comparative cultural sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States* (M. Lamont et L. Thévenot dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 273-306.

²⁰ Cela implique de reconnaître que l'incommensurabilité n'est pas du tout un obstacle à la prise de décision et que cette dernière se fait normalement dans un espace de pluri-commensurabilités, voir L. Centemeri, « Reframing problems of incommensurability in environmental conflicts through pragmatic sociology », *art.cit.*

²¹ Une prise peut être définie comme un repère non objectif, qui ne repose pas sur des investissements de forme, voir N. Auray et B. Vétel, « L'exploration comme modalité d'ouverture attentionnelle. Design et régulation d'un jeu *freemium* », *Réseaux*, 182 (6), 2013, p. 153-186. Sur le concept de prise voir également F. Chateauraynaud et C. Bessy, *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.

²² Sur le concept de trouble en milieu urbain je renvoie à M. Breviglieri et D. Trom, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », dans *Les sens du public : publics politiques et médiatiques* (D. Cefaï et D. Pasquier, dir.), Paris, PUF, 2003, p. 399-416.

légitimité dans l'espace public, devient un « art de faire » d'une importance majeure pour les acteurs engagés dans l'effort de faire entendre leur voix²³.

En quoi cette discussion sur l'incommensurabilité des modes de mise en valeur de l'environnement est-elle importante pour la compréhension des enjeux du dommage à l'environnement et sa réparation ? Comme je vais l'argumenter à partir du cas du désastre de Seveso, la prise en compte des modes « ordinaires » de tenir à l'environnement joue un rôle décisif dans les processus de mobilisation d'une population touchée par une catastrophe environnementale ainsi, que dans tous les processus qui visent une réparation du dommage causé par la catastrophe.

LA PLACE DU CARE DANS LA REPARATION DU DOMMAGE A L'ENVIRONNEMENT HABITÉ : L'EXEMPLE DE SEVESO

Je vais essayer de synthétiser en quoi les événements liés à la catastrophe de Seveso révèlent l'importance de la prise en compte des modes ordinaires de tenir à l'environnement pour la compréhension des dynamiques propres aux processus de reconnaissance et de réparation du dommage à l'environnement.²⁴

La contamination de dioxine à Seveso, une petite ville au nord de Milan (Italie), est survenue suite à un accident dans l'usine chimique ICMESA, le 10 juillet 1976. Cette catastrophe fût à l'origine d'une situation de crise non seulement sanitaire mais aussi politique. Cette crise fit en effet converger à Seveso tout un ensemble de mouvements de la critique sociale italienne, actifs à l'époque sur les questions de travail, de droits des femmes et d'écologie. Le désastre de Seveso ouvrit une fenêtre d'opportunité pour une nouvelle critique du capitalisme, engagée dans la dénonciation des coûts socio-environnementaux associés à ce système économique.

Le dommage causé par la dioxine fut donc clairement qualifié, par ces mouvements, comme un dommage à la santé des personnes et de leur environnement. Il s'agissait, avant tout, d'une injustice, d'un tort perpétré au nom du profit : un « crime du capitalisme », comme le définit l'épidémiologiste Giulio Maccacaro, l'un des fondateurs de « Medicina Democratica »²⁵. Ces mouvements se donnèrent comme objectif de soutenir la mobilisation des habitants de Seveso visant à dénoncer la gravité et irréversibilité des dommages subis, ainsi que les responsables du crime : la firme multinationale suisse Hoffmann-La Roche, qui possédait à l'époque l'usine ICMESA, et l'Etat italien, son « complice ».

Or, les mouvements sociaux de la critique sociale connurent à Seveso une défaite. Leurs efforts en vue de soutenir l'organisation de la population affectée en un mouvement unitaire de victimes dénonçant les responsables du dommage, se soldèrent par un échec.

J'ai identifié, dans ma recherche, plusieurs facteurs à l'œuvre dans l'explication de cet échec ; au premier chef, j'ai repéré les tensions entre, d'une part, les langages de valuation de l'environnement propres aux mouvements sociaux mobilisés, et ceux revendiqués par des comités d'habitants de Seveso, nés à la suite de l'accident. Les mouvements de la critique sociale qualifièrent en effet le dommage de la dioxine à Seveso comme un dommage touchant à un ensemble de ressources, auxquels des droits, notamment à la santé, étaient liés. Or, pour les habitants mobilisés dans les comités locaux, le dommage subi touchait certes à leur santé et à leur environnement, mais également à des lieux, et à toute une « vie quotidienne » ancrée de façon stable dans ces lieux devenus inhabitables. Le dommage, donc, était par eux exprimé

²³ Voir sur ce point A. Richard-Ferrouddji, « Limites du modèle délibératif : composer avec différents formats de participation », *Politix*, 96(4), 2011, p.161-181 et E. Doidy, « La voix des usagers dans les concertations environnementales », *Sociologies pratiques*, 7, 2003, p. 49-64. Je signale également M. Harvey, « Drama, Talk, and Emotion. Omitted Aspects of Public Participation », *Science, Technology, & Human Values*, 34(2), 2009, p. 139-161.

²⁴ J'ai ailleurs présenté, de manière plus exhaustive, ma recherche sur le désastre de Seveso. Je renvoie pour une aperçue générale de cette recherche à L. Centemeri, « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales HSS*, 66 (1), 2011, pp. 213-240.

²⁵ « Medicina Democratica » (Médecine Démocratique) est le nom d'un mouvement, créé en 1976, et encore actif aujourd'hui en Italie, avec l'objectif de promouvoir la rencontre entre des ouvriers, des citoyens, des scientifiques et des intellectuels pour élaborer une expertise participée sur la santé des travailleurs et des populations des territoires industrialisés. La revue du mouvement, *Sapere*, publia, à la suite de l'accident de Seveso, des numéros spéciaux consacrés au désastre, où nombreuses sont les dénonciations des manœuvres des autorités sanitaires pour cacher la réelle étendue des conséquences de la contamination.

en référence à la perte du bien de la « normalité » du rapport ordinaire et quotidien à cet environnement. Soudainement, on n'était plus à l'aise chez soi et dans les lieux de la vie de tous les jours, étant donné que la dioxine avait potentiellement pénétré partout²⁶. On dénonçait, donc, un dommage à l'environnement, mais qualifié dans le sens de cette perte de normalité qu'il faut comprendre comme une perte d'aise et confiance dans son propre environnement de vie. Une normalité qu'il faut aussi entendre au sens de ce qui est routinier, ce dont on a l'habitude, une manière de se conduire « sans effort » dans un milieu connu et approprié.

Avec la décision d'évacuer la population de la zone déclarée « à risque », les habitants ont vécu l'urgence de rétablir et préserver, dans les limites du possible, une normalité de vie. Cette urgence se configura alors comme un enjeu majeur dans les revendications des comités de citoyens, dans la réponse à la crise, même s'il n'était jamais le seul. Face à la décision de faire loger les évacués dans des hôtels de la banlieue de Milan, les comités citoyens s'organisèrent pour repérer des logements disponibles à Seveso et dans les villes avoisinantes, ainsi permettant aux évacués le souhaitant de rester proches de leur territoire.

Face à l'incertitude radicale entourant non seulement les conséquences à craindre, mais également l'étendue et la gravité de la contamination, la demande adressée par les comités citoyens aux autorités fut celle d'une gestion de la crise capable de prendre en compte l'attachement des habitants à leurs lieux de vie. Cela aurait impliqué de donner aux citoyens eux-mêmes un rôle actif dans la gestion de la crise. La réponse des autorités alla à l'encontre de cette demande citoyenne : tout espace de participation à la décision concernant quelles mesures adopter pour la récupération du territoire contaminé fut fermé, y compris aux élus locaux, au nom de l'exceptionnalité de la situation.

Les comités d'habitants reprochèrent tant aux autorités publiques qu'aux mouvements de la critique sociale une même négligence du bien de l'attachement aux lieux de vie. Les mouvements sociaux soutenaient certes une demande de participation des victimes, mais exclusivement orientée à la production des preuves du dommage subi. Leur insistance sur « l'irréparable » du dommage comme levier critique de la dénonciation fut vécue par les habitants de la zone contaminée comme la négation d'une capacité d'action au quotidien encore présente et comme une négation de tout espoir de pouvoir récupérer un jour leurs lieux de vie.

Ce qui à Seveso se rend reconnaissable, sous une forme exacerbée, est alors une tension toujours présente dans des situations pareilles : les exigences de la dénonciation de l'injustice subie vont peser lourdement sur la possibilité de récupérer une normalité de vie. La dénonciation, qui est toujours exigeante et coûteuse en termes d'investissement de soi, l'est encore plus dans des situations pareilles, quand les lieux de l'habiter, du repos, du repli et du réconfort, sont directement affectés par la catastrophe, créant ainsi les conditions d'un possible épuisement des capacités de la personne à agir, à se projeter dans l'avenir et à revendiquer ses droits²⁷.

Ces observations doivent donc nous amener à faire attention à tout ce que, dans les situations de catastrophe environnementale, assure la prise en charge des « biens du proche » et leur maintien malgré la crise. Cette attention offre une base sur laquelle un engagement des victimes dans des espaces de participation (plus ou moins contestataires) peut se déployer²⁸. C'est là qu'on voit tout l'intérêt et l'importance d'une entrée analytique par le *care*, au sens d'une attention portée à tous ces gestes qui trouvent leur sens dans la prise en compte de la nécessité vitale de maintenir et réparer un rapport habitant à ce qui entoure.

²⁶ Je renvoie, pour une description plus approfondie de ce « bien de la normalité » dans la situation d'incertitude provoqué par la dioxine, à L. Centemeri, « Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso », dans *Le Gouvernement des catastrophes* (S. Revet et J. Langumier, dir.), Paris, Karthala, p. 217-249, 2013.

²⁷ Sur ce point je renvoie à J. Stavo-Debaugé, « Des 'événements' difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », dans *L'expérience des problèmes publics*, (D. Cefaï et C. Terzi, dir.), Raisons Pratiques, 22, Paris, Editions de l'EHESS, p. 191-223, 2012.

²⁸ On retrouve une argumentation proche dans le travail du sociologue italien Giovan Francesco Lanzara sur la situation de crise déclenchée par le tremblement de terre dans la région de l'Irpinia (Campanie, Italie) en 1980. Lanzara s'intéresse à l'émergence d'« organisations éphémères » qui s'activent dans l'immédiat de la catastrophe pour répondre aux besoins de la population, et qui ont tendance, ensuite, à être négligées voire démantelées par les réponses institutionnelles mises en place par les autorités appelées à gérer la crise. Les organisations éphémères sont des organisations spontanées qui se mettent en place localement, ancrées dans le contexte local de la crise. Il n'est pas question, pour l'auteur, d'opposer ces deux types d'organisations (éphémères versus institutionnelles) mais de montrer comment l'organisation éphémère arrive à mieux prendre en compte les ressources offertes par les relations de proximité, ainsi que les biens du proche affectés. Voir G.F. Lanzara, *Capacità negativa. Competenze progettuali e modelli di intervento nelle organizzazioni*, Bologna, Il Mulino, 1993.

La richesse heuristique d'une entrée par le *care* est visible également lors qu'on se penche sur les problématiques soulevées par la réparation du dommage à l'environnement. Je vais encore une fois m'appuyer sur le cas de Seveso et, plus particulièrement, sur les activités menées dans cette ville, à partir des années 1990, par les militants du cercle local de *Legambiente*²⁹. Ce cercle local a été fondé à l'initiative d'un petit groupe d'écologistes et féministes de la région de Seveso, dont certains avaient participé, lors de l'accident de 1976, aux mobilisations qui s'en suivirent.

Jeunes militants dans les mouvements sociaux de la gauche radicale de l'époque, ces militants vécurent sur leur peau l'échec des efforts de constituer un sujet collectif de victimes de l'accident. Cette expérience les amena à quitter Seveso, pour trouver ailleurs des contextes plus propices à leur engagement politique, notamment dans la coopération internationale avec les pays du Sud de la planète, ainsi que dans la lutte féministe du mouvement de la *Libreria delle donne* de Milan³⁰.

Dans ces deux expériences, les militants de Seveso se trouvèrent confrontés à des modes d'engagement politique fondés sur l'ancrage dans le local, ainsi que sur une certaine primauté accordée aux pratiques, par rapport aux discours. L'« agir localement, penser globalement » qu'on chercha à pratiquer dans les expériences de coopération internationale rejoignait ainsi l'idée de la « politique première » du groupe féministe milanais. Pour ce dernier, l'action politique devait s'enraciner dans un contexte concret, ce qui veut dire participer activement au quotidien des relations qui fabriquent les lieux de vie, là où le trouble surgit, avant qu'il ne soit reconnu comme problème. Un travail politique était nécessaire, néanmoins, pour éviter que l'ancrage local ne devienne une fermeture localiste. L'attachement à son environnement de proximité devait alors être cultivé comme source non pas d'une identité, mais d'une responsabilité pour ce qui entoure. L'élargissement de cette responsabilité au delà de la proximité, son inscription dans l'horizon d'une société juste, se configure alors comme le défi propre à cette vision de l'action politique comme « attachée au territoire habité ».

C'est à la lumière de ces expériences politiques, qui reconnaissent toute la place de l'attachement au lieu comme moteur d'une compréhension ancrée de solidarités plus élargies, que ces militants reviennent s'installer à Seveso au cours des années 1990 et à y faire de la politique, avec la création du cercle local de *Legambiente*. A partir d'une série d'initiatives qui les amènent à une prise en charge directe de la gestion de lieux de nature laissés dans l'abandon, ces militants créent les conditions pour qu'une discussion publique autour du désastre de l'ICMESA et de son héritage puisse enfin avoir lieu localement. Jusqu'au lancement, par le Cercle *Legambiente*, en 2001, du projet « Pont de la Mémoire », une quelconque forme de commémoration locale de l'événement de 1976 faisait défaut à Seveso³¹. Malgré les aspects controversés de cette construction d'une « mémoire discrète » du désastre, ce qui m'intéresse ici est de discuter la manière dont les militants du Cercle *Legambiente* redéfinissent les termes de la réparation du dommage à l'environnement³².

Dans leur vision d'une politique attachée au territoire habité, les diverses initiatives visant à réparer le dommage à l'environnement doivent participer, avant tout, à créer les conditions pour « réapprendre » à vivre dans son environnement. Ce réapprentissage investit autant les relations entre humains que les relations entre les humains et leurs environnements. Il s'accompagne du développement d'un sentiment de responsabilité personnelle pour le « soin » de ce qui nous entoure. Le « prendre soin » (*accudire* et *prendere cura*) est envisagé par ces militants comme un réagencement de relations, à même de les

²⁹ Née en 1980, *Legambiente* est, en Italie, l'association environnementaliste la plus directement liée à l'héritage de l'écologie politique.

³⁰ La « *Libreria delle Donne* » est un centre culturel féministe, organisé autour d'une librairie : il existe dès 1975 à l'initiative d'un groupe d'étudiantes, d'enseignantes, d'intellectuelles et d'artistes. Voir M. Lister, « *Feminism alla milanese* », *The Women's Review of Books*, VIII- 9, 1991, p. 26.

³¹ Ce projet s'articulait en deux moments : la constitution d'un fonds d'archives pour collecter les documents sur le désastre (documents écrits, visuels, officiels, personnels, etc.) ; la réalisation du « Parcours de la Mémoire », un « parcours de signification du territoire et des lieux pollués », à travers l'écriture et la réalisation de panneaux d'information à situer à l'intérieur du Bois des Chênes de Meda et Seveso. Le Bois des Chênes est un bois urbain, de 42,7 ha, qui a été créé, grâce à un programme expérimental de dépollution et reforestation, sur le sol de la dite « Zone A », la zone la plus contaminée par la dioxine. Le parc est aujourd'hui classé comme parc naturel régional. Dans son sous-sol sont néanmoins stockés les déchets de la décontamination, dans deux décharges spéciales réalisées selon les standards de stockage des déchets nucléaires.

³² J'ai discuté ailleurs de comment une « mémoire discrète » s'imposa, au final, dans le processus participatif du Pont de la Mémoire. La « mémoire discrète » est définie par un des membres du « comité des garants », appelé à la tâche d'écrire les textes des 11 panneaux commémoratif constituant le « Parcours de la Mémoire », de la manière suivante : une processus qui ne doit pas forcer les personnes à parler de ce qu'elles veulent oublier. Je renvoie à L. Centemeri, « Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso », *oenw.cit.*

transformer en « relations significatives », qui fait exister des milieux de vie non seulement sains mais, plus largement, propices à l'épanouissement des personnes³³.

L'interprétation spécifique donnée à la réparation permet de comprendre que ces militants envisagent les activités qu'ils développent à Seveso comme participant d'un même projet de réparation politique du dommage environnemental, dépassant le cadre du droit. Ces activités consistent autant dans la mise en place de pratiques d'entretien d'espaces de nature que dans l'expérimentation de solutions innovantes – et mettant en relation les problématiques sociales et environnementales – dans le domaine des services sociaux. La réparation, telle qu'elle est envisagée par ces militants, passe d'abord par un travail d'« appropriation » des espaces naturels et de socialité de la ville, de la part des habitants et usagers. Cette appropriation n'a rien à voir avec la propriété privée, mais relève plutôt d'un « sentir comme sien », conçu comme le point de départ d'une responsabilité pour ce qui est reconnu comme étant commun.

LE CARE ET LE TRAGIQUE DU DOMMAGE À L'ENVIRONNEMENT

L'approche de la réparation du dommage à l'environnement comme réappropriation, par le soin, des lieux affectés par la catastrophe, me semble être un complément important à une conception classique de la réparation entendue comme la reconnaissance juridique d'une injustice subie et comme le rétablissement des fonctionnalités lésées, notamment écologiques, d'un territoire affecté. Comme montré par l'exemple de Seveso, les pratiques de *care* peuvent jouer un rôle dans la prise en charge des dimensions du dommage à l'environnement qui restent nécessairement en dehors de toute possibilité de reconnaissance et de réparation par équivalence.

En fait, toutes les traductions par le moyen de catégories conventionnelles qu'il est possible d'élaborer au sujet du dommage fait aux « biens du proche » impliquent de transformer radicalement le sens et la portée de ces biens. On est là dans le domaine d'une incommensurabilité radicale. Une définition précise de ce dommage ne peut se faire qu'en relation à un mode de mise en valeur indissociable de l'expérience « en première personne » d'un corps dans son milieu³⁴. La reconnaissance de ce mode de mise en valeur, non seulement incorporé mais dépendant d'un attachement à un lieu (*emplaced* en anglais), implique de prendre en compte cet engagement habitant dans ce qu'il a, en même temps, d'humainement unique et d'anthropologiquement universel.

Loin d'être un simple problème « privé » de perte de biens singuliers, la perte des biens du proche constitue une alerte qui renvoie aux dimensions tragiques du dommage à l'environnement, en ce que la perte d'un lieu, comme unique spatio-temporel, a toujours d'irréversible³⁵.

Il me semble important d'insister sur cette dimension tragique du dommage à l'environnement, mais ce n'est pas pour suggérer la primauté d'un principe de conservation à tout prix, censé guider l'ensemble de nos relations à l'environnement. Ce sens du tragique me semble avant tout un contrepoids et un antidote indispensable à des discours qui réduisent trop facilement l'environnement à un ensemble de ressources, substituables et compensables à partir des services qu'elles nous assurent.

En dépassant le débat stérile opposant des perspectives anthropocentriques et écocentriques de la valeur de l'environnement, insistant sur la question de la « valeur en soi » de la nature, la question semble être, plutôt, la suivante : quelle anthropologie allons-nous mobiliser pour comprendre la relation qui lie l'être humain à son environnement et les modes de mise en valeur qui en découlent ? Cette

³³ On est proche ici de la vision de l'écologue étatsunien Aldo Leopold au sujet de la communauté biotique dont il faut préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté, mais sans oublier, dans le cas de ces militants, des enjeux de justice sociale qui doivent être garantis par les institutions. Sur Aldo Leopold je renvoie à C. Larrère, « *Care* et environnement : la montagne ou le jardin ? », dans *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement* (S. Laugier, dir.), Paris, Payot, 2012, p.233-261.

³⁴ Je fais référence ici à l'idée d'écologie « en première personne » comme discutée par Catherine Larrère, voir « *Care* et environnement : la montagne ou le jardin ? », *ouvr.cit.*

³⁵ Je reprends ici l'idée discutée par Martha Nussbaum de l'importance, dans la vie collective, de ne pas cacher la dimension tragique qui peut s'accompagner à la nécessité de la prise de décision. Cela en raison du fait que reconnaître le tragique de la décision va permettre d'explorer les possibilités de modifier les conditions qui l'ont créé et, le cas échéant, si le tragique est inéliminable, de faire acte de reconnaissance du dommage causé. Voir M. Nussbaum, « The Costs of Tragedy: Some Moral Limits of Cost-Benefit Analysis », *The Journal of Legal Studies*, 29 (2), juin 2000, p 1005-1036. La dimension irréductiblement tragique des choix de la vie ordinaire a été délicatement travaillée par Stanley Cavell puis par Sandra Laugier : voir S. Laugier, « Scepticisme et tragédie. Shakespeare, Emerson, Cavell », *Revue française d'études américaines*, 82, 1999, p. 17-33.

recherche exigeante sur la pluralité des manières qu'a l'humain de tenir à ce qui l'entoure - et de se tenir grâce à ce qui l'entoure - ne peut pas être séparée d'un questionnement critique concernant la primauté reconnue, dans les conventions structurant l'espace public de nos sociétés, à certains modes normalisés et conventionnels de s'engager avec l'environnement. Ces modes normalisés et conventionnels sont fonctionnels à des formes de coordination des activités humaines, qui se sont historiquement développées en relation à un ordre économique-social et à des manières de concevoir une société juste.

Le fait de signaler les limites de ces formes et formats normalisés et conventionnels de définition et prise en compte de la valeur de l'environnement ne vise pas à en renier les bienfaits : il s'agit plutôt d'ouvrir un champ d'expérimentation démocratique pour travailler à l'articulation possible entre modes de valuation du proche et du public.

Transformer le *care* en un principe guidant l'ensemble de nos relations au monde, et capable d'assurer, à lui seul, un ordre social juste, me semble une opération risquée. Une telle généralisation de ce mode de mise en valeur ne peut se faire qu'au prix d'un élargissement de sa définition, de manière à y mélanger des modes de mise en valeur reposant sur des engagements fort différents avec ce qui nous entoure³⁶. Les problèmes d'incommensurabilité seraient alors cachés dans l'ambiguïté d'une notion large de *care*.

Il faut dire que le champ ouvert par la recherche d'une articulation possible entre modes de mise en valeur du proche et du public est parsemé de « hantises », notamment politiques et idéologiques, en raison du fait que la politisation du proche s'est faite, dans le passé de nos sociétés, par des essentialisations dangereuses de l'appartenance et de l'attachement³⁷. Néanmoins, comme l'exemple de Seveso le montre, il est possible d'intégrer cette attention à ce qui compte à partir d'attachements de proximité dans des dispositifs qui cherchent à produire une articulation avec des modes de mise en valeur de portée plus générale et, potentiellement, avec un discours critique légitime.

C'est en cette direction que semblent pointer certaines des expérimentations politiques actuellement en cours pour développer des alternatives possibles à l'organisation socio-économique du capitalisme néolibéral : vers une « politique du lieu » (*a politics of place*), à partir de la quelle questionner nos manières de penser la valeur³⁸. Comme le signale Nancy Fraser, il faut éviter de tomber dans des visions a-critiques des biens de la proximité, indifférentes aux formes d'oppression qui se donnent dans le proche³⁹. Néanmoins, il nous faut également être capables de reconnaître l'oppression que l'injonction à l'autonomie fait peser sur des biens qui comptent pour la personne.

C'est au prix d'accepter les défis, ainsi que le caractère tragique de la pluralité irréductible de ce à quoi les êtres humains tiennent, que l'on peut échapper aux simplifications oppressantes des pensées (monistes ou unanimistes, tant scientifiques que politiques) qui prétendent définir, avec assurance et sans tremblement, ce qui fait la valeur des choses et ce qui compte comme commun.

³⁶ Pour une critique similaire, voir L. Pattaroni, « Le care est-il institutionnalisable ? Quand la politique du care émousse son éthique », dans *Le souci des autres : éthique et politique du care* (S. Laugier, P. Paperman, dir.), *Raisons Pratiques* n.16, Paris, Editions de l'ÉHESS, 2005, p. 177-203.

³⁷ Sur le concept de hantise : J. Stavo-Debaugé, « Le concept de "hantises" : de Derrida à Ricœur (et retour) », *Études Ricœuriennes*, 3, 2, 2012, p. 128-148.

³⁸ W. Harcourt, « The future of capitalism: a consideration of alternatives », *Cambridge Journal of Economics*, 38 (6), 2014, p. 1307-1328.

³⁹ N. Fraser, « Can society be commodities all the way down ? Post-Polanyian reflections on capitalist crisis », *Economy and Society*, 43(4), 2014, p. 541-558.